



CHEMINS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2024

DESCENTE

ROLLER-LUGE-SKATEBOARD

Préalables :

- Respecter les règlements nationaux et internationaux ;
- Participer à la préparation planifiée par le responsable de l'Équipe de la discipline ;
- Signer la charte de l'Équipe de France.

1. CHAMPIONNAT DU MONDE - WSG 2024 Rome - Descente

Participations obligatoires : Championnat de France.

Les critères de présélections déterminent les niveaux d'attentes sportives pour être sélectionné en Équipe de France Élite. Ils sont dit de « pré » sélection, car il s'agit de l'attente du sélectionneur vis à vis des athlètes, pour être sélectionné au Mondial, et non de critères exclusifs ou suffisants. En d'autres termes, un athlète remplissant les critères susmentionnés est en position de sélectionnable et non de sélectionné.

Pour être sélectionnable en descente :

- Documents d'identité à jours
- Avoir fait une lettre de motivation contenant son palmarès complet, des arguments justifiants de son état de forme (préparation mentale et physique), les objectifs pour les WSG Rome 2024, les projections pour les saisons prochaines et tout autre argument utile.
- Etre en état de passer tout test anti-dopage ;

Pour être sélectionné en descente :

- La liste des critères de sélection ci-dessous n'est pas exhaustive et suffisante pour justifier la sélection d'un athlète ;
- Le comité de sélection sélectionne les athlètes qui constitueront l'équipe de France parmi les athlètes sélectionnables ;
- Avoir réalisé en championnat de France une prestation d'un niveau médaillable en championnat du monde ;
- Faire preuve d'une motivation et d'une implication forte dans la descente ;

- Les résultats internationaux pourront être utilisés pour départager des sélectionnables.

2. Rappel des quotas WSG 2024 par discipline

- Skate & Luge : 8 sélectionnés maximum par genre ;
- Skate : Maximum 6 femmes / Maximum 6 hommes ;
- Luge : Maximum 6 femmes / Maximum 6 hommes ;
- Roller : 32 sélectionnés maximum.

3. COMITE DE SELECTION

Il est composé de 5 personnes :

- Le Directeur technique national ;
- Les sélectionneurs de la discipline ;
- Le référent DTN de la discipline ;
- Une personne qualifiée.

Toute sélection peut être remise en cause notamment pour blessure constatée, maladie, non-respect de l'éthique sportive, sanction disciplinaire, ouverture d'une procédure dopage...

La participation active au stage est obligatoire sauf pour des motifs validés par les sélectionneurs. Une non-participation à un stage pour un motif non recevable, exclut automatiquement l'athlète du collectif Equipe de France pour une période déterminée par la Direction Technique Nationale.

Le DTN se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer le potentiel de l'Equipe de France.

Le DTN peut organiser des tests de performance entre deux ou plusieurs sportifs pour finaliser la sélection.

4. CALENDRIER PREVISIONNEL DE PREPARATION

- **Du 05 au 07 Juillet : Col du Coq 2024** Championnat de France de Descente ;
- **Courant août** : potentiellement un stage de préparation pour les WSG à Rome ;
- **17 au 21 septembre** : WSG à Rome spécialité Descente.

15-06-2024